

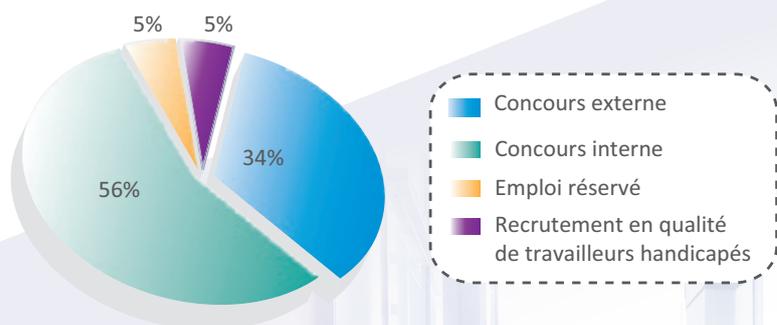
Observatoire de la formation

23^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

A retenir

- 77 élèves sont entrés en formation le 2 juillet 2018 pour une durée d'un an.
- 56% des élèves sont issus du concours interne, 34% du concours externe, 5% ont été recrutés en tant que travailleur handicapé et 5% par emploi réservé.
- La promotion se compose de 58% d'hommes et de 42% de femmes avec une moyenne d'âge de 34,3 ans.
- Les profils des élèves, leurs motivations et leurs attentes vis-à-vis de la formation varient fortement selon les modalités de recrutement.
- La principale motivation à l'entrée en formation est de monter en grade dans des fonctions à responsabilités.

Graphique 1 : Répartition des élèves par modalité d'accès à la formation – Proportions

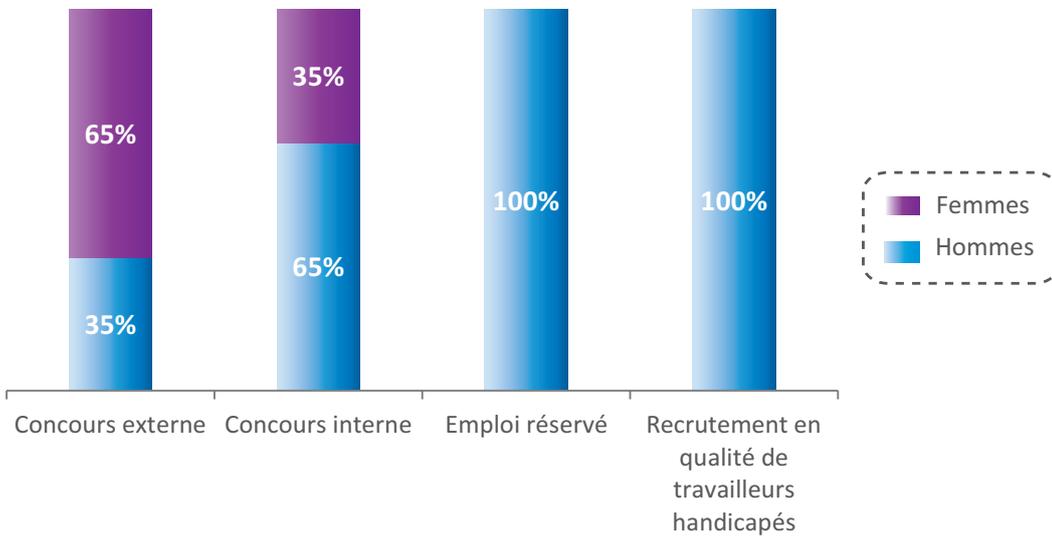


56% des élèves lieutenants ont été recrutés par concours interne et 34% sont issus du concours externe. Une minorité d'élèves (5%), a intégré la formation en tant que travailleur handicapé et 5% par le biais des emplois réservés. Par ailleurs, 61% des externes ont eu connaissance du

concours au cours de leurs études, et 50% dans le cadre professionnel. Sans grande surprise, 88% des internes ont connu le métier de lieutenant pénitentiaire dans le cadre professionnel.

Profil sociodémographique

Graphique 2 : Répartition des hommes et des femmes selon la modalité d'accès à la formation – Proportions

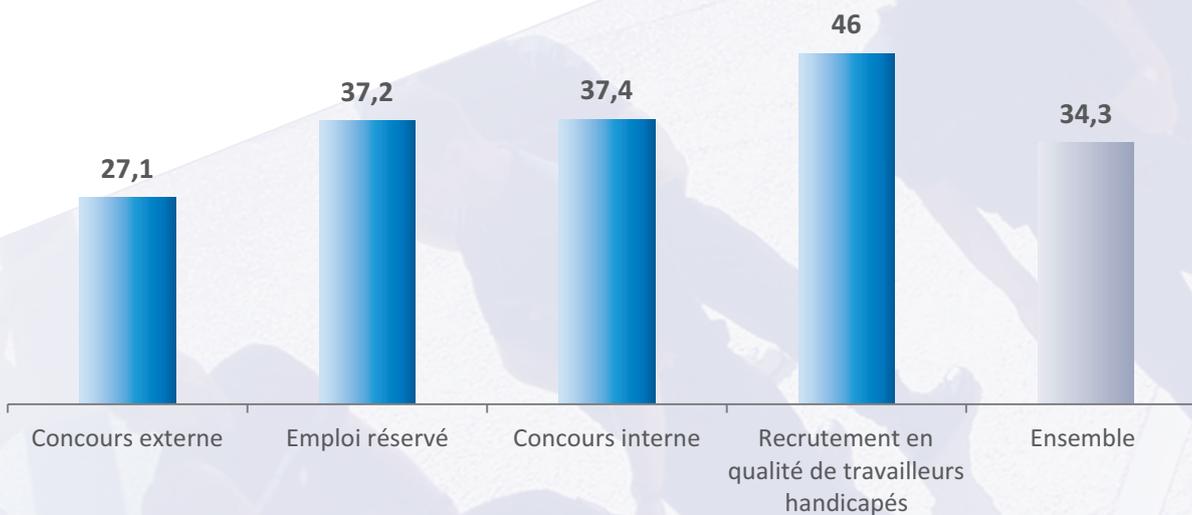


La 23^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires compte 58% d'hommes et 42% de femmes.

Cette répartition diffère fortement selon la modalité d'accès à la formation. En effet, les femmes représentent 65% des élèves issus du concours externe alors qu'elles ne sont que 35% à avoir été recrutées par concours interne.

D'autre part, les hommes représentent la totalité des élèves recrutés par le biais des emplois réservés, ainsi que l'ensemble des élèves travailleur handicapé.

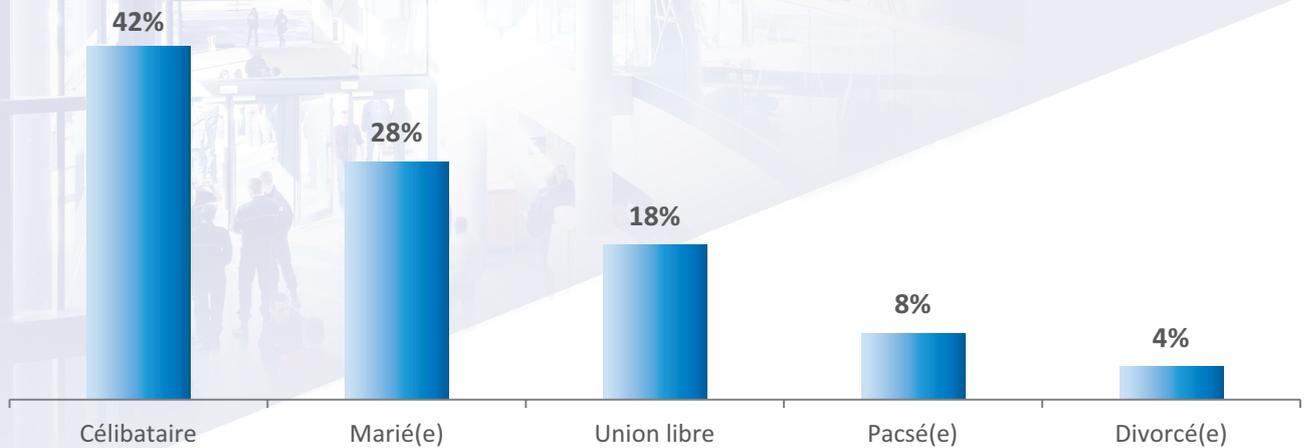
Graphique 3 : Moyennes d'âge des élèves selon la modalité d'accès à la formation



La moyenne d'âge est de 34,3 ans. Les élèves recrutés par concours interne ont en moyenne 10 ans de plus (37,2 ans) que ceux issus du concours externe (27,1 ans).

Leurs années d'expérience (9,6 ans en moyenne) justifient ces écarts d'âge.

Graphique 4 : Situation matrimoniale – Proportions



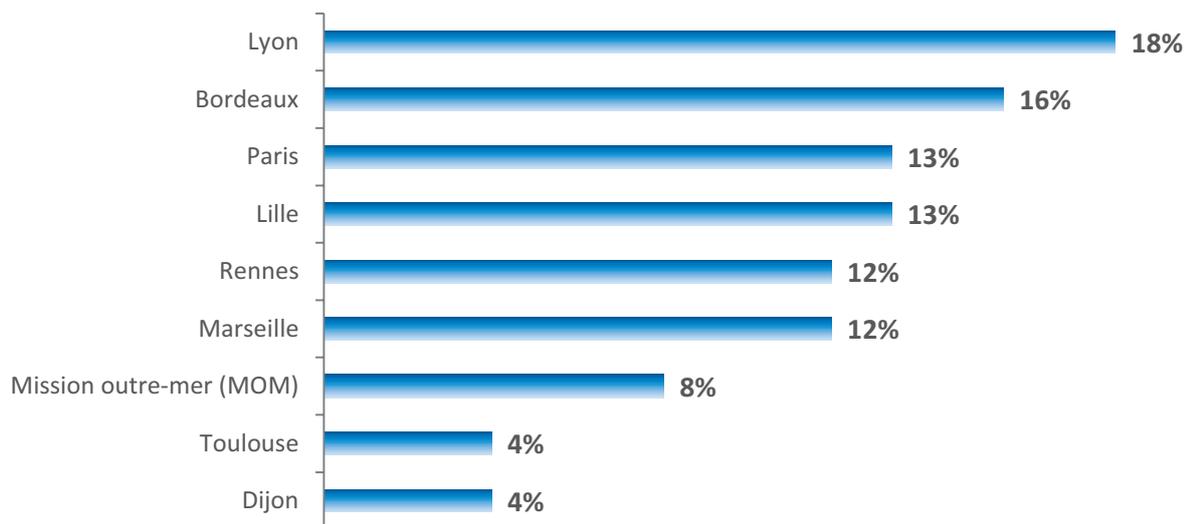
54% des élèves sont en couple : 28% sont mariés, 18% sont en union libre et 8% sont pacsés. 46% des élèves sont célibataires. Parmi eux, 4% sont divorcés.

Les élèves internes se différencient fortement des externes. En effet, les premiers sont 67% à être en couple alors que cela

concerne moins d'un tiers des élèves issus du concours externe.

Par ailleurs, moins de la moitié des élèves sont parents, et ils ont en moyenne 1 enfant. Il s'agit essentiellement des personnes recrutées par voie interne.

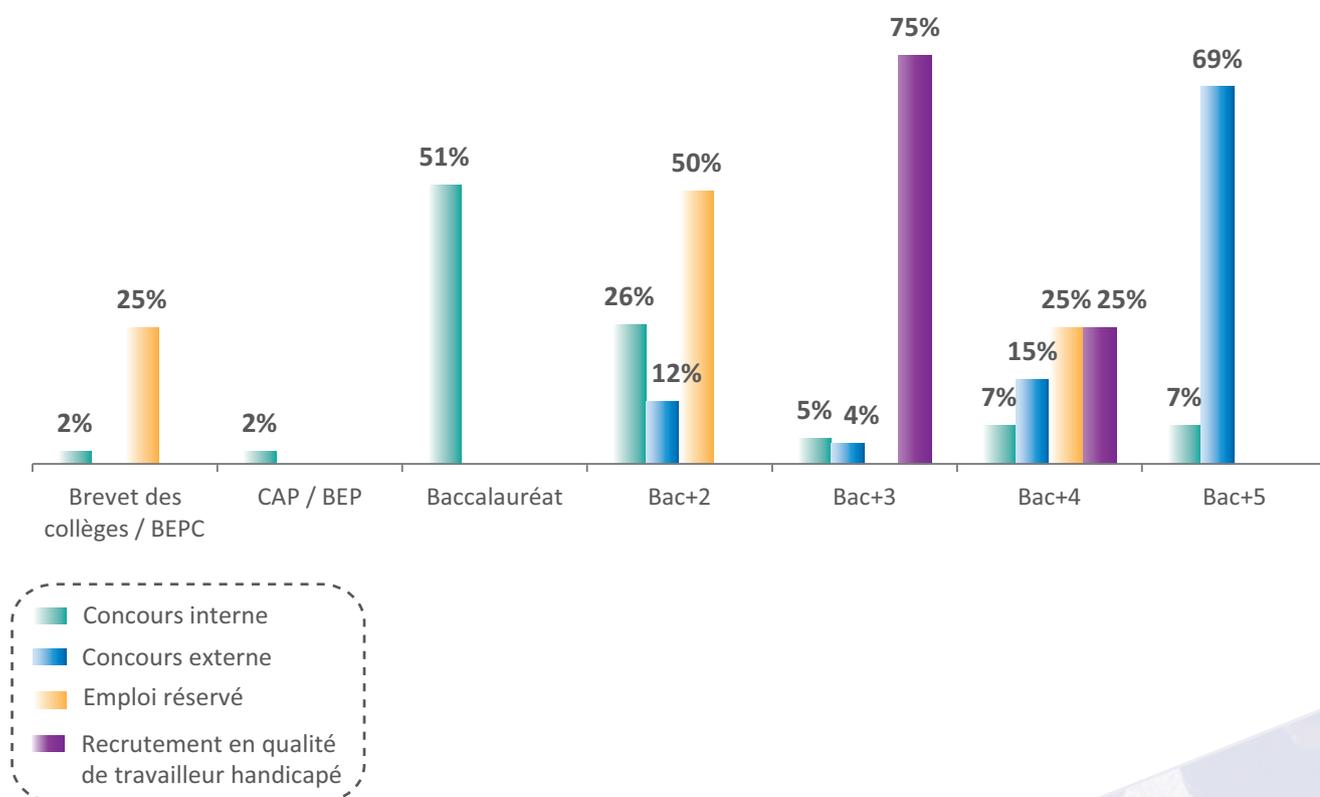
Graphique 5 : DISP d'origine des élèves - Proportions



Dans des proportions très variables, toutes les DISP sont représentées, hormis celle de Strasbourg. En premier lieu, 18% des élèves sont issus de la DISP de Lyon et 16% de celle de Bordeaux. Puis, les DISP de Paris et de Lille sont représentées toutes les deux par 13% des élèves. Elles sont suivies de près par les DISP de Rennes (12%) et de Marseille (12%).

Dans des proportions moins élevées, 8% des futurs lieutenants viennent de la MOM. Toulouse et Dijon sont chacune les DISP d'origine de 4% des élèves.

Graphique 6 : Diplôme le plus élevé selon la modalité d'accès à la formation – Proportions



A l'instar des autres caractéristiques sociodémographiques, les diplômes des élèves varient selon les modalités de recrutement.

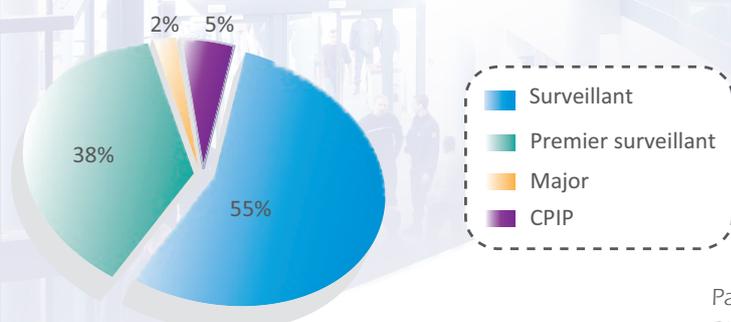
Les externes sont tous diplômés du supérieur, et, parmi eux, 69% ont un Bac +5, principalement dans le domaine du droit. Il est à noter que pour se présenter au concours externe de lieutenant pénitentiaire, les candidats doivent être titulaires au minimum d'un Bac +2.

Les études suivies par les élèves internes sont beaucoup plus variées : 4% ont un diplôme inférieur au baccalauréat, 51%

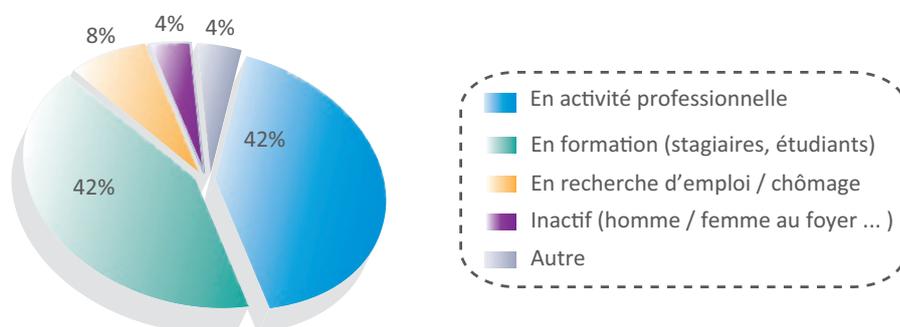
ont pour seul diplôme le baccalauréat et 45% sont diplômés du supérieur.

En outre, tous les élèves recrutés en tant que travailleurs handicapés ont un diplôme supérieur au baccalauréat. Parmi les emplois réservés, un quart sont titulaires du brevet des collèges, et trois quarts des élèves sont diplômés du supérieur.

Parcours professionnel

Graphique 7 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire par les internes - Proportions

Parmi les élèves internes, 55% sont surveillant, 38% sont premier surveillant, 5% CPIP et 2% ont le grade de major. A l'instar de la précédente promotion, ces personnels ont en moyenne 6 ans d'ancienneté dans leur dernier grade et ils ont en moyenne exercé dans 3 établissements.

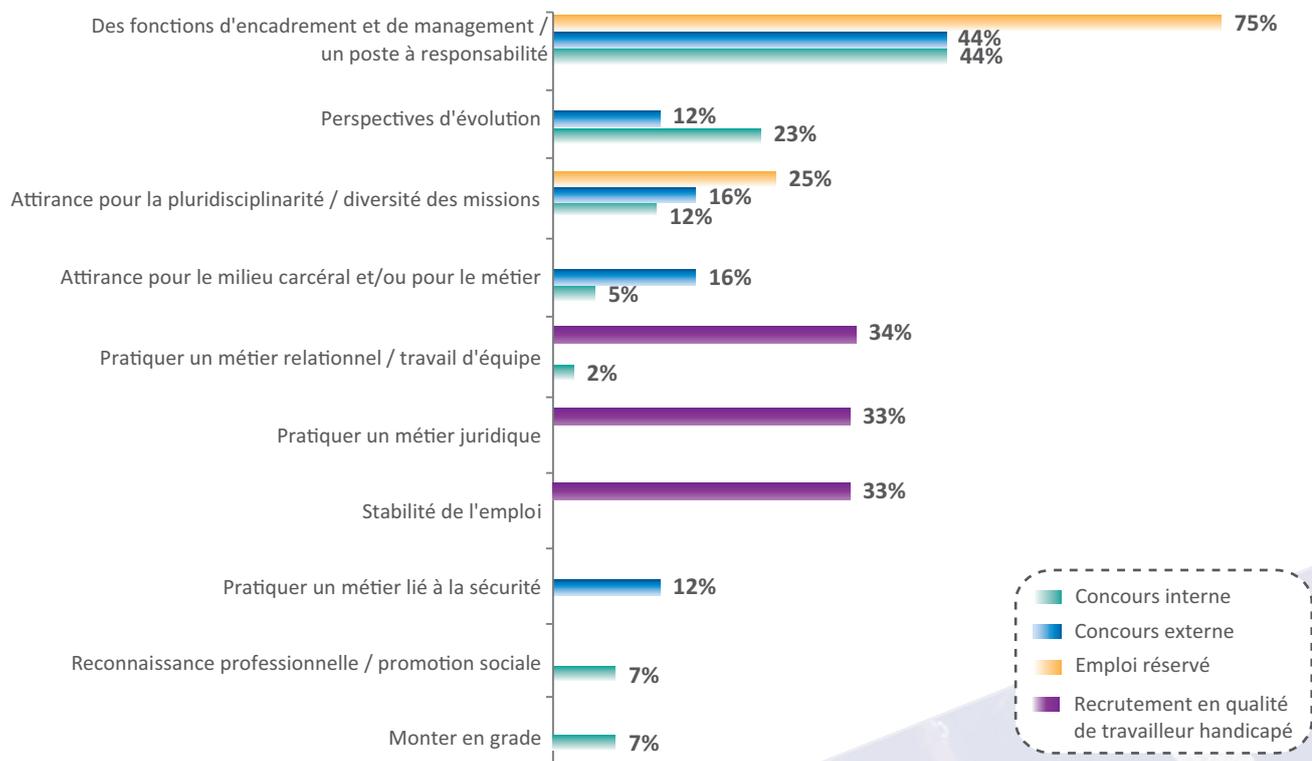
Graphique 8 : Situation professionnelle des élèves externes au moment du concours – Proportions

Au moment du concours, les élèves externes étaient 42% à exercer une activité professionnelle et autant à être encore en formation. Par ailleurs, 8% ont déclaré être au chômage avec des périodes s'échelonnant de moins de 6 mois à 2 ans.

Parmi les élèves externes, 46% n'ont jamais eu d'expérience d'encadrement, 38% ont déclaré en avoir eu une dans le cadre d'une activité extra-professionnelle et 35% dans le cadre de leur activité professionnelle.

Motivations, attentes et perspectives professionnelles

Graphique 9 : Première motivation à suivre la formation selon la modalité d'entrée – Proportions



Les motivations à devenir lieutenant pénitentiaire diffèrent selon la modalité d'accès à la formation. Toutefois, tous les élèves ont cité en premier lieu, des motivations professionnelles qui concernent : les fonctions d'encadrement et de management / un poste à responsabilités, l'attraction pour la pluridisciplinarité / la diversité des missions, la reconnaissance professionnelle / la promotion sociale, l'attraction pour le milieu carcéral et/ou pour le métier, l'intérêt pour le travail en équipe, la pratique d'un métier juridique et la pratique d'un métier lié à la sécurité.

Cela s'applique à la totalité des élèves recrutés en emplois ré-

servés : les trois quarts se sont engagés dans la formation pour les fonctions d'encadrement et de management. Cette motivation est partagée par 44% des élèves externes et on retrouve la même proportion parmi les élèves internes. Ces derniers sont tout de même 23% à avoir passé le concours pour les perspectives d'évolution contre 12% des élèves externes.

Concernant les travailleurs handicapés, les motivations se répartissent équitablement. Elle concernent : la pratique d'un métier relationnel, celle d'un métier juridique et la stabilité de l'emploi.

Graphique 10 : Première perspective professionnelle envisagée par les élèves en entrant en formation, selon la modalité d'accès à la formation – Proportions

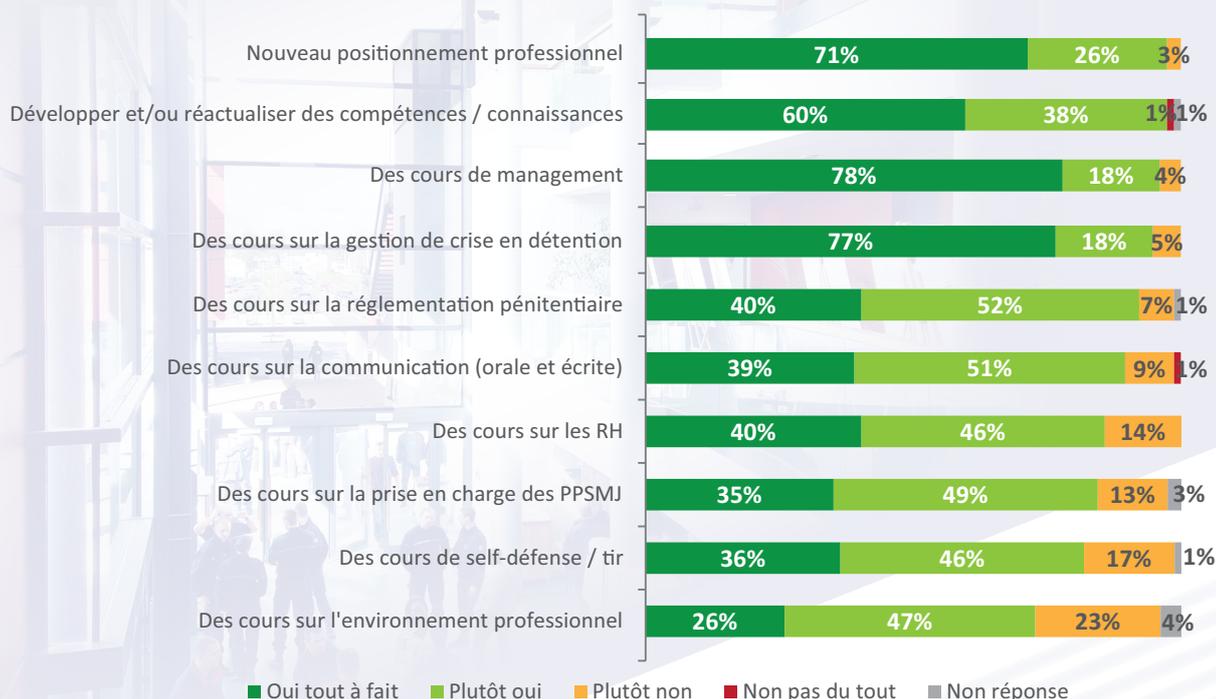


Globalement, en entrant en formation, les élèves envisagent de monter en grade.

La première perspective professionnelle des élèves externes et internes est de devenir DSP. Parmi les élèves ayant intégré la formation en emploi réservé, la moitié souhaite devenir commandant, une personne envisage de devenir capitaine et une autre aimerait se spécialiser. Par ailleurs, trois des quatre élèves recrutés en tant que travailleurs handicapés envisagent de devenir capitaine.

En ce sens, on remarque que les élèves externes ambitionnent davantage de monter en grade que les élèves internes (5 de ces derniers souhaitent rester dans le grade de lieutenant).

Par ailleurs, 42% des élèves envisagent une nouvelle mutation dans quelques années et 26% plusieurs mutations. Un tiers n'en projette pas.

Graphique 11 : Attentes vis-à-vis de la formation – plusieurs réponses possibles

Les attentes des lieutenants envers la formation sont nombreuses, puisque tous les items proposés ont recueilli une très grande majorité de retours positifs. En premier lieu, faisant pratiquement l'unanimité, les cours liés au nouveau positionnement professionnel et le souhait de développer et/ou réactualiser des compétences, ont été mentionnés chacun par 97% des interrogés. Non loin derrière, les cours de management et ceux de gestion de

crise en détention sont aussi plébiscités, puisque 96% et 95% des élèves les ont cités. Les autres attentes se répartissent équitablement.

Finalement, les cours sur l'environnement professionnel rencontrent le moins de succès, mais ce constat est à relativiser puisque tout de même 75% l'ont mentionné comme une attente vis-à-vis de la formation.

23^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

JUILLET 2018

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIK, Laetitia ELEAUME, Xavier DABADIE, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.ena.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire